

Jean Jacques Marie BOURGAULT du COUDRAY, maire de Saint Christophe du 18 juin 1811 à 1816

Jean Jacques Bourgault du Coudray était né à Paris vers 1769.

Il était le fils de Jacques Etienne Bourgault du Coudray et de Marie Anne Charlotte de Lherbette.

Il habitait le château de Gesnes dont il était propriétaire et où il mourut le 6 juin 1824, à 55 ans.

Voici son acte de décès :

12^e Déces de
Jean Jacques
marie
Bourgault
ducoudray
fils de feu
m^r Jacques
Etienne et de
Marie anne
charlotte
de Lherbette

Aujourd'hui Septieme Jour du mois Juin de l'an mil
huit cent vingt quatre Sept heures du matin

Pardevant nous Laurent Soloman Maire de la Commune
de Saint christophe canton de neuvy Roi arrondissement de
tours Département d'indre et Loire, faisant de fonctions
Officier public de l'etat Civil; Soussigné;

Est comparus Les Sieurs Francois Labbi officier de Saint
âge de trente deux ans; Louis le Rouge marchand brocheur
âge de quarante quatre ans Domiciliés en cette Commune.
Les quel nous ont Declare que Jean Jacques marie Bourgault
du coudray propriétaire en cette commune et Deceda du
Jours d'hier Sur les cinq heures du matin en Sont Domicile
au lieu de gesnes en cette commune, age de cinquante cinq ans,
né commune de paris fils de feu Monsieur Jacques Etienne
Bourgault ducoudray et de Dame Marie anne charlotte d'herbette
Sont Epouse, apres nous aitre assurez de la Realité dudit Deces
nous en avons dressé acte en presence des Declarent nommés
Sedeus temoins qui ont Signé avec nous apres lecture;

Labbi
L. le Rouge
Soloman maire

Le 13 brumaire an VIII (4 novembre 1799), 50 à 60 Chouans s'établissent pour la nuit à Gesnes, maison du déclarant, Jean-Jacques-Marie Bourgault.

Le château de Gesnes sera vendu par les Bourgault le 3 octobre 1825.

Nous n'avons rien trouvé sur sa vie familiale ni comment il était arrivé à Saint Christophe dont il fut maire entre 1811 et 1816.

Quelques faits qui se déroulèrent pendant son mandat :

Décret impérial du 6 septembre 1813 :

Napoléon, Empereur des français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin et médiateur de la confédération suisse, nomme, percepteur des contributions directes des communes de Saint-Christophe et Saint-Aubin (Indre et Loire) le sieur Houdayer fils (Charles).

Pour l'Empereur et en vertu du pouvoir qu'il nous a conféré. Signé : Marie-Louise.

Pour l'impératrice régente, le ministre d'état, secrétaire de la régence. Signé : le duc de Cadore.

L'archichancelier de l'empire. Signé : Cambacérès.

Pour copie conforme, le ministre des finances : le duc de Gaite.

L'Empire touche à sa fin et un nouveau régime le remplace, c'est la première restauration.
Il faut faire allégeance au nouveau pouvoir.

Une fête est célébrée à Saint-Christophe le 9 juin 1814.

Fête religieuse et militaire pour la bénédiction du nouveau drapeau de la garde nationale et pour célébrer avec allégresse le rétablissement de l'auguste famille des Bourbons sur le trône de France et la paix rendue à l'Europe entière.

Grand messe et Te Deum

Repas pour tous

Bal

Maisons illuminées

Vive le Roi ! Vive Henri IV etc.

Le 2 octobre 1814, serment du maire, adjoint, conseillers municipaux : "Je jure et promets à Dieu de garder obéissance et fidélité au roi, de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun Conseil, de n'entretenir aucune ligue qui serait contraire à son autorité et si dans le ressort de ma fonction ou ailleurs j'apprends qu'il se trame quelque chose à son préjudice, je le ferai connaître au Roi".

Mais peu de temps après, nouveau changement de régime, l'Empereur est de retour, alors nouveau serment.

Le 25 avril 1815, serment du maire, adjoint et conseillers municipaux à l'Empereur : "Je jure obéissance aux constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur."

Mais nouvelle chute de l'Empire, il faut à nouveau prêter serment au Roi.

Le 25 octobre, après Waterloo, nouveau serment des maire, adjoint et conseillers municipaux au Roi (voir le précédent).



Saint-Christophe. — Le Château de Genève.